



Romorantin le 25 Janvier 2021

Compte rendu de l'Assemblée Générale et Élective 2020-2021

Du Lundi 24 Janvier 2022

au Siège social du Club 15 rue des Champs Ragots à Romorantin

Début de la séance : 18h00

Présents : D. DESPRES, J. BERTHELOT, M. BOURGEOIS , B. DA ROCHA, S. JAMET, P. JAMET, Y. MADIÈRE, A. POUGET , S.THEREZE.

Excusés : C. HAMON, T. JAMET, M. SCHAGENE,

Le quorum étant atteint, l'AG peut donc débuter. (demandé 8 licenciés)

Ordre du jour :

* Rapport moral du Président.

- Bilan financier (vote)
- Budget prévisionnel (vote)
- Bilan sportif

* Divers

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous, et présente ses vœux aux personnes qu'il n'aurait pas encore vues. Il remercie les participants d'avoir répondu présents pour cette AG possible en Présentiel.

Rapport moral et d'activité 2020 – 2021

Que dire de cette saison que vous ne sachiez déjà. Saison difficile pour nos structures, perte de licences, les concours jeunes et adultes n'ayant pas pu avoir lieu dans la période de tourmente de la COVID.

Le Club comptait en 2020-2021, 31 licenciés, 13 femmes 18 hommes, dont 12 jeunes; soit 10 licences de moins que la saison passée.

PS : Au 31 décembre 2021 seulement 26 licenciés. Nous ne sommes toujours pas, malheureusement, revenus au nombre de licenciés d'avant COVID, mais nous ne baissons pas les bras. Les instances pensent que nous ne devrions retrouver des activités normales seulement dans 2 ou 3 ans.

Les entraînements pour tous ont été stoppés toute la fin de saison dernière, ayant pu reprendre pour les jeunes en début d'année 2021, puis les jeunes et les adultes en extérieur, dès le début septembre. L'activité est donc, presque normale, bien entendu avec masque et Pass Sanitaire dans les locaux.

Pas ou peu de compétitions donc pas ou peu de résultats, malheureusement.

Le concours de décembre 2021 a pu avoir lieu malgré les contraintes sanitaires, Pass Sanitaire et masque obligatoire, et s'est plutôt bien déroulé tant au point de vue organisationnel, que du nombre de participants (70). Ce qui est plutôt très bien, vu le contexte.

Certains championnats de France ayant pu avoir lieu en extérieur, cela a permis à TIFENN de clôturer son passage dans la catégorie Cadette par un 2ème titre consécutif de Championne de France de tir en campagne. Nous allons lui souhaiter la même réussite dans la nouvelle catégorie dans laquelle elle va concourir à partir de cette année (junior), même si avec les études cela ne sera peut être pas facile.

Donc un grand BRAVO encore à elle pour ce 2ème titre, et bonne chance pour la suite.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble du Comité Directeur pour la bonne tenue des compétitions organisées par le Club, ainsi qu'aux archers pour leurs participations aux quelques concours en tant que compétiteurs.

Pendant cette année le Club a, comme les années précédentes :

- continué à soutenir financièrement les participants aux divers Championnats de France.
- continué à soutenir les archers qui participent à des compétitions tout en finançant leurs engagements lors de ces concours, comme par le passé.

Le Club avait programmé 2 Compétitions : 1 compétition réservée aux jeunes, ainsi que le concours sélectif au Régional et National. Une seule a eu lieu celle de Décembre 2021, celle des jeunes de février 2021 ayant été annulée.

Pour finir j'adresserai encore cette année les remerciements au nom du Club, à la Municipalité pour son aide financière et logistique (matériel pour les compétitions, ainsi que les locaux et les gymnases mis à notre disposition) ainsi qu'aux élus invités pour leur présence lors de ces compétitions, dans la mesure de leurs disponibilités.

Merci à vous tous de m'avoir fait confiance encore cette année.

Je vous souhaite à tous la réalisation de vos projets personnels et sportifs pour cette saison 2022, qui je l'espère ne sera pas trop amputée, comme les 2 saisons passées.

Merci à tous de m'avoir écouté.

Daniel DESPRES.

Président du Club

Rapport financier :

La saison s'est terminée avec un

Bilan financier en excédent, (+ 1127,93 €) (document déjà parvenu).

En caisse 7207,82 €

Budget prévisionnel pour la nouvelle saison (document déjà parvenu).

Votes exprimés :

CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix POUR 10 voix

Les 2 documents sont donc approuvés.

Rapport d'activités : JEUNES

Pas de résultats, puisque pas de concours.

Les concours «spécial jeunes» qui leurs sont proposés habituellement ayant été annulés.

Rapport d'activités : ADULTES

Pas de complément à ce qui a été dit dans le rapport moral du Président.

Tarif des licences :

Pour la saison en cours, les tarifs votés lors de la précédente AG sont appliqués, mais avec une réduction faite par le Comité Départemental pour les licenciés ayant renouvelé leurs cotisations pendant les 2 années de COVID précédentes. (7€ pour les adultes et 6 € pour les jeunes).

Le Comité Départemental remboursera cette participation au club début Janvier 2022, suivant le nombre de licences renouvelées dans les conditions citées précédemment.

En ce qui concerne notre Club 12 licenciés ont renouvelé dans les conditions demandées, dont 2 jeunes, ce qui représente la somme de 82 €

Les entraînements :

Les jours et horaires de la saison dernière restent les mêmes.

L'entraînement le dimanche matin au Gymnase BROSSARD, de 9h00 à 12h00 fonctionne dans la mesure où celui-ci est libre (gestionnaire Yvon).

Le Président a inscrit une compétition sélective au Championnat Régional et Championnat National pour la saison 2022, **les 11 et 12 Décembre 2021** et comme les années précédentes, une manche du Classement Départemental «spécial jeunes» le **5 Février 2022**.

Espérons que ces compétitions puissent avoir lieu.

Le CD41 a programmé le Championnat Départemental, les 21 et 22 Janvier 2022, le Club organisateur étant MONTOIRE SUR LOIR.

Cette compétition compte dans le classement Régional et National.

Divers :

La construction des nouvelles buttes de tir extérieur restent d'actualité, mais avec cette période de COVID, un peu différente au niveau organisation. Si tout se passe bien, cela devrait débiter vers le mois de Mai.

Le Président clôture cette AG en renouvelant son souhait d'une bonne saison à tous les licenciés, et en remerciant tous les présents. Malheureusement pour cette année encore nos instances préconisent de ne pas se retrouver pour un moment convivial (le pot de l'amitié). Nous souhaitons un retour normal de ce moment le plus rapide possible.

Fin 19 H 30

Le Président,



Le Secrétaire,





BILAN FINANCIER 2021 (1er janvier – 31 décembre 2021)

Dépenses

licences (FFTA)	1427
organisations	867,72
matériel	923,85
engagements archers	101
divers	
championnat de France	429
TOTAL	3748,57 €

Recettes

licences	1854
organisations	1030
matériel	692,5
subvention	1300
divers	
TOTAL	4876,5€

BILAN + 1127,93

AVOIR 2020 **6079,89 €**

En CAISSE au 31/12/2021 7207,82 €
dont matériel 850 €

Le Président,

Le Trésorier,



BUDGET PREVISIONNEL 2021 - 2022

Dépenses

licences	1600
organisations	800
matériel	2200
engagements archers	300
championnat de France	500
divers	100

TOTAL 5500€

Recettes

licences	2000
organisations	1300
matériel	800
subventions	1300
divers	100

TOTAL 5500 €

D. DESPRES

P. JAMET

Le Président,

Le Trésorier,